

Bernard Molland

est consultant en gouvernance
du système d'information.



Que mille jeunes pousses s'épanouissent !

P

our doper la création d'entreprises, la France a besoin de développer un système de financement adapté. Le capital-risque à l'américaine représente un modèle à suivre. Indépendant de toute technocratie, financé par le libre choix de ceux qui savent créer de la richesse, il se caractérise par des structures dont l'objet consiste à financer la création et les projets de start up. Et par des avantages fiscaux, accordés à ceux qui ont pris des risques dès lors que les plus-values sont réalisées. Les structures de capital-risque présentent diverses formes : division de société, investisseur fortuné, organismes spécialisés... Le dernier cas est le plus fréquent outre-Atlantique. Menlo Park, en Californie, en réunit plus de trois cents. Chaque structure occupe à plein-temps trois à quatre partenaires, hommes et femmes d'expérience issus d'un secteur industriel qu'ils maîtrisent. Ces professionnels savent jauger la valeur d'une équipe et valider un projet. Et ont la capacité de collecter une centaine de millions de dollars auprès d'investisseurs qui leur font confiance.


Une fois leur fonds constitué, les partenaires financent une petite dizaine de sociétés, dans lesquelles ils s'investissent eux-mêmes. Le fonds est dissous après sept à huit années d'existence, lorsque les occasions de mise en Bourse se sont présentées... ou quand les investissements ont été passés par pertes et profits. Le partenaire d'un

fonds a l'obligation de réussir. Sa rémunération est indexée sur le montant des fonds gérés. S'y ajoute une participation importante sur les gains réalisés. C'est un partenariat gagnant-gagnant, fondé sur la compétence et le courage.

Dans notre Administration colbertiste, une myriade d'organismes incohérents existent déjà. Chacun engage les budgets dont il n'est pas responsable dans des projets d'entreprises dont il ne sait pas apprécier le potentiel. Quant aux fonds de capital-risque, ils sont gérés par de jeunes salariés sans réelle expérience, ni autonomie. Ce sont toujours des « comités d'investissement » qui décident. En fait, ces fonds n'entendent pas prendre de risques, car ils sont gérés comme des centres de profit. Là est tout le problème.

Afin de créer le flux financier qui soutiendrait les jeunes pousses dont nous avons besoin, nous devons bâtir une formule de capital-risque donnant la possibilité au contribuable, personnalité physique ou morale, de confier son

argent à une structure qui financera l'innovation. Cette structure respectera une direction fondée sur la compétence reconnue de ses acteurs. En cas d'échec, ceux qui auront investi auront payé leurs impôts. En cas de réussite, les plus-values réalisées leur procureront d'importants avantages fiscaux.

Nous verrons alors éclore les projets. Chacun aura sa chance pour financer les idées auxquelles il croit. L'efficacité d'un tel système rendra caducs les complexes systèmes existants. Ce « financement équitable » stimulera l'innovation. Restera au gouvernement à l'intégrer dans un vaste plan de relance de notre économie. 

« Développons
un capital-risque
indépendant de
toute technocratie,
financé par le libre
choix de ceux
qui savent créer
de la richesse »